

L'EMPLOI NON QUALIFIÉ DANS LES TRAJECTOIRES DES JEUNES DÉBUTANTS : *emplois de passage ou situations durables*

- Quatre jeunes sur dix occupent, ne serait-ce que quelques mois, un emploi non qualifié dans les trois ans qui suivent leur sortie de l'école ou de l'Université. Cette proportion est plus élevée pour les jeunes peu diplômés, mais les jeunes de tous niveaux de formation sont concernés. Tous les diplômés n'accèdent pas à un emploi qualifié au cours des trois ans qui suivent.
- Pour les plus diplômés, l'emploi non qualifié est un passage. Pour les titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel, il s'agit d'une situation qui peut se stabiliser. Enfin, pour les plus démunis scolairement, il ne s'agit souvent que d'un emploi précaire permettant d'échapper brièvement au chômage. Le niveau de diplôme du jeune, mais aussi le type d'emploi non qualifié occupé et les conditions de travail offertes influent sur sa trajectoire professionnelle : entre insertion professionnelle et exclusion de l'emploi.
- Si l'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs », le diplôme favorise une mobilité rapide vers l'emploi qualifié. Même si, plus surprenant, les bacheliers ont une probabilité plus forte que les diplômés de CAP ou de BEP de rester durablement sur un emploi non qualifié.

Les jeunes entrent sur le marché du travail avec un niveau de formation de plus en plus élevé. En 1998, 81 % d'entre eux sont sortis du système scolaire ou universitaire avec un diplôme allant du CAP au diplôme de grande école. En 1992, ils étaient 75 %. Tel est un des enseignements des enquêtes « génération » réalisées par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (encadré 1).

Quatre jeunes sur dix occupent un emploi non qualifié au cours de leurs premières années de vie active

Bien qu'ils soient de plus en plus diplômés, les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont environ 40 % à occuper un emploi non qualifié (au sens de Chardon, encadré 2), ne serait ce qu'un mois, dans les trois ans qui suivent. Il s'agit pourtant d'emplois ne nécessitant aucune formation explicite ni aucun diplôme pour pouvoir être exercés correctement et rapidement. Cette proportion est restée stable alors que les taux de chômage à trois ans ont baissé, aussi bien pour les diplômés que pour les non diplômés. Ni la hausse du niveau de formation des débutants ni l'amélioration de la conjoncture n'ont fait baisser l'importance de ces passages par un emploi non qualifié en début de vie active.

Passer par un emploi non qualifié en début de carrière pour un jeune est d'autant plus probable que son niveau de diplôme est faible. Mais aucun diplôme ne prémunit totalement contre le risque d'un passage par l'emploi non qualifié. Les jeunes diplômés, quel que soit leur niveau, acceptent ces emplois ne serait-ce que pour échapper au chômage [1]. C'est le cas de plus de la moitié des jeunes diplômés de CAP ou BEP, de 40 % des bacheliers et même de 15 % des diplômés du supérieur. Ces proportions sont restées

Encadré 1

LES ENQUÊTES « GÉNÉRATION » DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Ces enquêtes sont des enquêtes individuelles auprès d'échantillons représentatifs des sortants du système de formation initiale, de tous niveaux et de toutes filières. Rétrospectives, elles interrogent les jeunes sur le déroulement de leur parcours professionnel, mois par mois, depuis leur sortie de formation. On dispose de descriptions très précises sur les emplois tenus, mais aussi sur les retours en formation ou les périodes d'inactivité et de chômage. La première enquête (Génération 92) portait sur cinq ans, de 1992 à 1997 [4]. La seconde (Génération 98) sur trois ans, de 1998 à 2001 [5]. Une deuxième vague portant sur 2001-2003 est en cours d'exploitation.

Encadré 2

LES NOMENCLATURES LES PLUS USUELLES POUR CLASSER LES EMPLOYÉS NON QUALIFIÉS

Bisault, Destival et Goux (1994) proposent une définition de l'emploi non qualifié à partir de l'enquête « Structure des emplois » utilisée par les entreprises, en s'appuyant sur des distinctions institutionnelles et, quand cela est possible, des conventions collectives. Pour les métiers hors du champ de cette enquête, les auteurs ont recours au double critère du niveau de diplôme et du niveau de formation professionnelle.

Burnod et Chenu (2001) construisent une catégorie d'employés non qualifiés à partir d'une catégorie à faible niveau de diplôme et de rémunération.

Chardon (2002) propose une définition « à partir de la spécialité de formation des personnes en emploi », visant à considérer comme qualifiée toute profession pour laquelle l'accès en début de carrière nécessite de posséder une formation spécifique.

relativement stables en six ans. En revanche, le niveau de diplôme de ces jeunes débutants « contraints » d'occuper quelques temps un emploi non qualifié a considérablement augmenté : en 1992 les diplômés représentaient deux tiers de ces passages, en 1998 ils en représentaient les trois quarts.

Un tiers des jeunes passés par un emploi non qualifié, en 1992, comme en 1998, occupe un emploi qualifié trois ans plus tard. Bien évidemment, la mobilité ascendante est plus marquée pour les plus diplômés. Au bout de trois ans, les deux tiers des diplômés du supérieur qui occupaient un emploi non qualifié ont trouvé un emploi qualifié. Ce n'est le cas que de 28 % des jeunes diplômés d'un CAP/BEP et de 40 % des bacheliers.

Passer par un emploi non qualifié dans les premières années de vie active apparaît comme une étape quasiment obligée pour les jeunes dans leur insertion professionnelle. Ce passage n'est pas réservé aux jeunes débutants sans diplôme. Le phénomène devrait

même s'accroître à l'avenir compte tenu de la croissance de l'emploi non qualifié et de la place réservée aux jeunes dans les recrutements sur ces emplois [2].

Cinq familles de trajectoires professionnelles

Occuper un emploi non qualifié au cours des premières années de vie active peut être un passage, une étape dans la carrière des jeunes. Cela peut correspondre également à une situation qui dure, les jeunes devant accepter sur une période assez longue un emploi déqualifié par rapport à leur formation. Les trajectoires professionnelles sont, en fait, très différentes [2]. Elles ne s'expliquent par seulement par les caractéristiques du jeune, notamment son niveau de formation. Elles s'expliquent également par le type d'emploi non qualifié qu'il occupe, par les conditions de travail qu'on lui offre sur ces emplois et par les possibilités d'évolution de carrière qu'il y trouve.

Pour sept types d'emploi non qualifié, cinq types de trajectoires portant sur cinq ans ont été mis en évidence (encadré 3).

Trajectoire de rattrapage : mobilité vers un emploi qualifié

Ces jeunes ont occupé un emploi non qualifié très rapidement après la sortie de l'école ou de l'université. Ils n'y sont restés que peu de temps, moins de six mois, avant d'accéder à un emploi qualifié. Ces mobilités ascendantes, internes ou externes à l'entreprise, concernent, selon les types d'emploi, entre 10 % et un tiers des jeunes (tableau 1). Elles sont plus fréquentes chez les employés de libre-service et les manutentionnaires. Ces emplois, faciles d'accès et largement ouverts aux jeunes, permettent aux jeunes diplômés, pressés de travailler, d'attendre une meilleure opportunité. Ils peuvent également constituer une première expérience professionnelle permettant d'accéder à un emploi qualifié dans le même secteur. Un cinquième de ces jeunes possède au moins un diplôme de niveau Bac+2 ans, et la majorité d'entre eux possède au moins le CAP (tableau 2).

Trajectoire d'insertion : stabilisation sur un emploi non qualifié

Au bout de cinq ans de vie active, ces jeunes se sont apparemment stabilisés sur un emploi non qualifié qu'ils occupent depuis quatre ou cinq ans, en CDI et à temps plein. Ce sont plus souvent les employés de libre-service et les serveurs qui se stabilisent ainsi. Les diplômés d'un CAP, d'un BEP mais aussi d'un baccalauréat y sont nettement plus nombreux que les jeunes sans diplôme. Confrontés à la forte précarité du marché du travail, ces jeunes voient dans ces emplois, pour peu que les conditions de travail y soient correctes, une opportunité de tirer leur épingle du jeu,

Encadré 3

LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES JEUNES « PASSÉS PAR UN EMPLOI NON QUALIFIÉ »

L'emploi non qualifié correspond à la nomenclature proposée par O. Chardon (encadré 2 et [2]). L'étude des trajectoires porte sur les jeunes qui ont occupé, ne serait-ce qu'un mois, mais cela peut aller jusqu'à cinq ans, un des sept emplois non qualifiés suivants : employé de libre-service, assistante maternelle, agent de service hospitalier, agent de service de la fonction publique, serveur de café-restaurant, manutentionnaire, nettoyeur.

Les mobilités à l'issue de cet emploi non qualifié peuvent se faire vers l'ensemble des « états » possibles sur le marché du travail (un autre emploi, qualifié ou non qualifié, le chômage, la formation, l'inactivité) et ce, pour des durées plus ou moins longues. Ces différentes possibilités génèrent une grande diversité de parcours individuels.

Pour chacun des sept types d'emploi, les parcours ont d'abord été identifiés en trajectoires professionnelles type [6]. Ces trajectoires type ont été regroupées *a posteriori* en grandes familles, communes aux sept emplois. Ces familles de trajectoires ont été analysées en fonction des caractéristiques individuelles des jeunes qui ont eu ce type de parcours (sexe, niveau de formation, ...) et des conditions d'exercice de cet emploi (type de contrat, horaires, ...).

Ces analyses ont été conduites à partir des données de l'enquête de 1992 parce qu'elle rend compte de parcours sur cinq ans, entre 1992 et 1997. Les données de l'enquête 1998 sur cinq ans seront disponibles fin 2004. Leur analyse devrait permettre de mesurer l'impact de la conjoncture sur ces résultats.

ne serait-ce que momentanément. En revanche, les jeunes sans diplôme sont écartés d'un accès durable à ces emplois, les seuls auxquels ils pourraient pourtant prétendre.

Trajectoire de mobilité : passer rapidement d'un emploi non qualifié à un autre

Pour les emplois non qualifiés, les contrats de travail sont souvent de très courte durée : contrats saisonniers, CES ou contrats d'intérim. Ils débouchent sur un turnover très élevé de la main-d'oeuvre. Accessibles facilement et rapidement, ils conduisent ces jeunes, en majorité issus de la formation professionnelle, avec ou sans diplôme, à des mobilités multiples, le plus souvent sans passage par le chômage. Leur situation au bout de cinq ans n'est pas mauvaise en termes de taux d'emploi mais aucune logique professionnelle ne se dégage de ces trajectoires. En prouvant ainsi leur polyvalence, ces jeunes révèlent sans doute des aptitudes, voire des compétences, qui renforcent leur employabilité. Leur avenir en termes de carrière est

cependant incertain. Ce type de trajectoire est présent pour tous les emplois étudiés, mais il n'est jamais le plus fréquent.

Trajectoire non stabilisée : long séjour dans un type d'emploi non qualifié, mais sans débouché

Ce type de trajectoire existe surtout pour les emplois publics ou dans la mouvance du secteur public. Les situations sont plus difficiles que dans les autres trajectoires, même si le temps passé en emploi (plutôt qu'au chômage) peut être long. Ces jeunes ont souvent cherché longtemps du travail, avant d'être embauchés sur des contrats de type CES ou CDD qui, au bout de plusieurs renouvellements, n'ont pas été prolongés. De retour sur le marché du travail, ils ont manifestement du mal à négocier une expérience professionnelle, pourtant longue (15 à 22 mois), mais sans doute trop spécifique pour être facilement transférable et valorisable sur d'autres emplois. Attirés par le secteur public et ses avantages, ces jeunes « s'accrochent » dans l'espoir d'une intégration. L'absence de titularisation les condamne à

Tableau 1
Trajectoires professionnelles des jeunes passés par un des sept types d'emploi non qualifié

En pourcentage

Code PCS	Libellé	Mobilité vers un emploi qualifié	Stabilisation dans l'emploi non qualifié	Mobilité au sein des emplois non qualifiés	Séjour long mais sans stabilisation	Chômage prolongé	Sortie du marché du travail	Total
5631	Assistante maternelle	11,5	21,0	19,0	22,0	12,5	14,0	100,0
5222	Agent de service hospitalier	14,0	18,5	14,0	31,5	18,0	4,0	100,0
5216	Agent de service fonction publique (sauf hôpital)	15,0	14,5	15,0	20,5	27,0	8,0	100,0
5217	Employé de libre service	32,0	28,0	11,5	3,5	21,0	4,0	100,0
5518	Serveur et commis restaurant-café	23,0	27,0	20,5	-	20,0	9,5	100,0
6792	Manutentionnaire, agent non qualifié d'exploitation des transports	28,5	14,5	21,0	4,5	25,5	6,0	100,0
6891	Nettoyeur	15,5	15,0	25,0	10,5	30,0	4,5	100,0
	Moyenne pour les sept types d'emploi non qualifié	22,0	20,0	17,0	10,5	22,5	8,0	100,0

Champ : jeunes ayant occupé, ne serait-ce qu'un mois, un des sept types d'emploi non qualifié.
Source : Céreq, enquête génération 92, exploitation LIRHE.

Tableau 2
Niveau de diplôme des jeunes selon le type de trajectoire professionnelle

En pourcentage

Famille de trajectoires	Niveau de diplôme ou de formation obtenu							Total
	Bac+2 ou plus	Bac général ou de technicien	Bac professionnel	CAP/BEP	Sorties lycée	Année terminale de CAP/BEP non diplômés	Sorties de SES, Collège 1 ^{er} année de CAP/BEP	
Stabilisation dans l'emploi non qualifié	5,8	11,5	7,2	33,7	11,2	14,0	16,7	100,0
Mobilité vers un emploi qualifié	23,4	15,7	8,3	24,8	12,3	6,6	9,0	100,0
Mobilité au sein des emplois non qualifiés	3,7	10,6	5,9	31,5	13,1	17,4	17,7	100,0
Séjour long, mais sans stabilisation	3,0	8,8	3,9	32,4	9,0	18,2	24,7	100,0
Chômage prolongé	4,9	6,9	3,9	25,3	11,8	16,7	30,5	100,0
Sortie du marché du travail	7,4	26,9	1,7	18,4	13,7	11,4	20,4	100,0
Moyenne pour les sept types d'emploi non qualifié	8,9	12,2	5,7	28,1	11,8	13,8	19,4	100,0

Champ : jeunes ayant occupé, ne serait-ce qu'un mois un des sept types d'emploi non qualifié.
Source : Céreq, enquête génération 92, exploitation LIRHE.

moyen terme à la précarité, et les piège. La part des jeunes sans diplôme est ici plus importante : 45 % de sortants du secondaire sans diplôme.

Trajectoire précarité-chômage : brefs passages par un emploi non qualifié

Ces trajectoires, faites essentiellement de longues périodes de chômage (entre deux et trois ans) sont entrecoupées de brefs passages en emploi non qualifié. Elles témoignent de la très forte précarité qui caractérise les emplois non qualifiés. Six jeunes sur dix qui connaissent ce type de trajectoire n'ont pas achevé leur forma-

tion secondaire. Démunis scolairement, ils ont du mal à accéder durablement aux seuls emplois qui n'exigent pas de titre scolaire. Ces trajectoires se rencontrent pour tous les types d'emploi non qualifié, mais ce sont ceux du nettoyage, secteur emblématique du travail non qualifié, qui y sont le plus souvent associés.

L'effet diplôme « toutes choses égales par ailleurs »

Même lorsque l'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs », la probabilité de connaître une « bonne » trajectoire est plus forte quand le niveau de diplôme est élevé (tableau 3). Plus le diplôme

obtenu est de niveau élevé, plus la probabilité d'une mobilité rapide vers un emploi qualifié est grande (tableau 3). La stabilisation sur un des emplois non qualifiés est plus certaine pour les jeunes bacheliers que pour les diplômés de CAP ou BEP, eux-mêmes mieux placés que les non diplômés. Les diplômés de CAP et BEP ont une forte probabilité d'être mobiles sur une succession d'emplois non qualifiés ou de rester longtemps sur un emploi non qualifié mais sans parvenir à s'y stabiliser réellement. Enfin, les jeunes sans diplôme encourent tous les risques de retours prolongés vers le chômage. Pour tous, la probabilité de connaître une « bonne » trajectoire

Tableau 3
Probabilité de connaître une autre trajectoire professionnelle que celle de chômage prolongé

	Stabilisation dans l'emploi non qualifié	Mobilité vers l'emploi qualifié	Mobilité au sein des ENQ	Séjours long sans stabilisation	Sorties du marché du travail
Diplôme					
Bac	ns	++	-	(-)	+
Bac, Bac+1an	+	+	+	ns	++
Bac professionnel	+	+	+	ns	-
CAP/BEP diplômés	ns	ns	+	+	-
Sorties lycée sans Bac	ns	ns	ns	ns	ns
CAP/BEP non diplômés	-	--	ns	ns	-
Sorties SES, collège, 1 ^{ère} année CAP/BEP	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Spécialité de formation					
En relation avec emploi non qualifié	+	+	ns	-	ns
Sans relation	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Sexe					
Homme	ns	+	+	-	-
Femme	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Lieu de naissance des parents					
2 parents en France ou Europe	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
1 ou 2 à l'étranger	-	-	-	ns	ns
Région de formation					
Province	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref
Ile de France	+	+	+	ns	+
Situation familiale au moment de l'enquête					
En couple, avec enfant	+	ns	ns	ns	+
En couple, sans enfant	+	+	+	ns	-
Seul avec enfant	-	-	-	ns	+
Seul sans enfant	Ref	Ref	Ref	Ref	Ref

Coefficients significatif à 5 % (10 % si entre parenthèses).

Modèle *logit multinomial* sur la population des jeunes passés par un des sept types d'emploi non qualifié.

La trajectoire de référence est celle du type « chômage prolongé » et l'individu de référence se caractérise par les modalités suivantes : femme, sortie de formation initiale sans qualification (SES, collège, 1^{ère} année de CAP ou BEP), d'une formation sans lien avec l'emploi non qualifié occupé, d'un établissement de formation en province, dont les parents étaient en emploi à la fin de ses études, de CSP Employé ou Ouvrier, nés tous deux en France ou en Europe, et qui vivait seule sans enfant.

Lecture : la probabilité de connaître une trajectoire du type « mobilité vers l'emploi qualifié » plutôt qu'une trajectoire du type « chômage prolongé » (valeur de référence) augmente très fortement pour les diplômés de l'enseignement supérieur et significativement pour les diplômés d'un Bac comparativement à des jeunes sortants sans qualification (ref). Elle diminue pour les jeunes sortis d'année terminale de CAP/ BEP sans leur diplôme.

est plus forte quand la spécialité de formation correspond à la spécialité d'emploi (tableau 3).

Un niveau social plus aisé favorise l'accès à un emploi qualifié. Ainsi en est-il quand les parents occupent un emploi ou appartiennent à une catégorie sociale supérieure. Avoir des parents français ou européens, vivre en Ile-de-France, être un homme sont des facteurs qui concourent à se mettre à l'abri des trajectoires les plus précaires. Enfin, vivre en couple encourage

la stabilisation, voire la mobilité ascendante, lorsque l'on n'a pas d'enfant. À l'inverse, le fait d'élever seul un enfant renforce la probabilité de trajectoires d'emploi plus difficiles quand cela ne conduit pas à se retirer du marché du travail.

Ainsi, les facteurs qui augmentent les chances de connaître une issue favorable au passage par un emploi non qualifié sont souvent les mêmes que tous ceux qui font baisser le risque d'y passer [3]. Plus surprenant, et qui remet en

cause la relation entre diplôme et qualification, la stabilisation sur un emploi non qualifié est, toutes proportions gardées, le fait de jeunes de niveau Bac. Non seulement ils y accèdent plus facilement, mais ils s'y stabilisent. Par effet de double déversoir, les jeunes peu diplômés se trouvent, de ce fait, durablement évincés de l'emploi.

Catherine BÉDUWÉ,
LIRHE (Université des Sciences
Sociales de Toulouse)*

(* - Ce travail est issu d'une recherche financée par la Dares dans le cadre d'un programme de recherches consacré au travail non qualifié. L'ensemble du programme de recherches sera valorisé dans un ouvrage collectif à paraître, en décembre 2004, à la Découverte sous le titre : « Le travail non qualifié : permanences et paradoxes ».

Pour en savoir plus

[1] Forgeot G., Gautié J. (1997), « Insertion professionnelle des jeunes et déclassement », *Économie et Statistiques*, n°304-305, pp.53-74.

[2] Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet.

[3] Béduwé C., (2004), « L'emploi non qualifié dans les trajectoires professionnelles de débutants », contribution à l'ouvrage collectif coordonné par D. Méda et F. Vennat, «Le travail non qualifié », à paraître aux Editions *La Découverte*.

Béduwé C. Fourcade B., Lemistre P., Ourtau M., (2003), « L'emploi non qualifié : quel(s) usage(s) pour quels parcours professionnels ? », Rapport de recherches Dares-Lirhe, 137p., juillet.

[4] CEREP (1999), « Génération 92 : profils, parcours et emplois en 1997 », *Bref Cereq* n°149, janvier.

[5] CEREP (2001), « Génération 98 : à qui a profité l'embellie économique ? », *Bref Cereq* N°181, décembre.

[6] Béduwé C. (2001) « Trajectoires-type : une méthode pour l'étude des mobilités professionnelles », communication aux VIIIèmes journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, *Cereq*.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 ou 61) - Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : *La Documentation française*, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

T RAVAIL ET EMPLOI

N° 100

**Octobre
2004**

LES NOUVELLES PROCÉDURES COMMUNAUTAIRES

- Une « européanisation » des politiques de l'emploi ?
- Application du droit du travail : les interactions entre droits du travail nationaux et communautaire

MARCHÉ DU TRAVAIL : D'UN CONCEPT À L'AUTRE

- Le chômage structurel : un concept au destin problématique
- Gestion des âges et flexibilité du marché du travail
- Les femmes et la société salariale : France, Royaume-Uni, Suède

RELATIONS PROFESSIONNELLES ET LIEUX DE DÉCISION

- 35 heures : les experts font la loi
- Les acteurs de l'entreprise face aux restructurations : une délicate mutation

VERS LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SYSTÈME ?

- Ré-institutionnaliser la négociation collective en France
- De l'éducation permanente à la formation tout au long de la vie
- Du post-taylorisme à l'effritement des organisations



Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques

15,70 €

Abonnements
pour 4 numéros/an :
France : 52,50 €
Europe : 56,70 €
Dom-Tom et RP
(HT, avion éco.) : 58,80 €
Autres pays
(HT, avion éco.) : 59,80 €
Supplément avion rapide : 8,90 €

Abonnements :

La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers
Téléphone : 01.40.15.70.00
Télécopie : 01.40.15.68.00
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Vente au numéro :

**La librairie de
la Documentation française**
29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
Téléphone : 01.40.15.70.00



**bon de
commande**
à envoyer à

**La documentation
Française**

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
FRANCE
Téléphone 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr



Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques



<http://www.travail.gouv.fr>

**TRAVAIL
ET EMPLOI
N° 100
Octobre 2004**

Participation aux frais de facturation et de port,
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
15,70 €		
		4,95 €

montant total à payer
1 euro = 6,55957 F

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Localité _____

Je règle

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de M. l'Agent comptable
de la Documentation française

Par carte bancaire
(date d'expiration)

N°

Date

Signature

Le travail non qualifié

Permanences et défis

Sous la direction de Dominique Méda et de Francis Vennat



Une approche pluridisciplinaire d'un phénomène social majeur,
le développement du travail non-qualifié,
qui concerne cinq millions de salariés en France.

En librairie le 2 décembre 2004

